

Compte-rendu de la réunion d'installation de la Commission Locale de Développement Rural d'Ohey

11 février 2026

Présents : BROUWERS Nicole, DEGEIMBRE David, GOFFIN Marie-Aude, GONNE Olivier, GUNS Robin, HOLODILINE Sabrina, LEBRUN Miguëlle, LECOMTE Yannic, MASSON Jacqueline, MUSSEN Olivier, SANDERSON Siobhan, SOMVILLE Jean-Pol, KALLEN Rosette.

Pour l'administration communale : OOSTERHOF Ruth

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : HUBERMONT Odile et LOUBRIS Florence

Excusés : ANSAY Françoise, BEGUIN Simon, BROGNIEZ Caroline, CLARINVAL Antoine, DECOUX Loïs, GILLIAUX Valérieane, HELLIN Didier, HOUART Caroline, LEEMANS Vincent, LIARD Marine, LIXON Freddy, LHOAS Pierre, MASSART Virginie, NEUPREZ Michel, PAULET Arnaud, TISSOT Madeleine, TRIOLET Nicolas

La FRW présente Florence Loubris, agent de développement, qui accompagnera désormais la Commune dans son opération de développement rural, en remplacement de Denis Defays, et conjointement avec Odile Hubermont.

Note : le présent compte-rendu fait état des débats tenus au cours de la réunion et reformule certains objectifs à la demande des membres (ce qui n'a pu être fait lors de la réunion par manque de temps). Un document synthétique des enjeux et des objectifs sera aussi élaboré suite à cette réunion.

Objectifs de la réunion

La structure de la stratégie de développement du PCDR est celle-ci : enjeux → objectifs → projets, allant du plus large au plus concret.

Lors de la dernière réunion de CLDR, trois enjeux pour le PCDR de Ohey ont été validés. L'objectif de cette réunion est de déterminer 5 objectifs maximum par enjeu. Ce travail s'est réalisé à partir des objectifs définis lors de la dernière réunion ainsi que ceux déterminés par l'auteur du PCDR lors du diagnostic.

Les enjeux et objectifs ne sont pas classés par priorité.

Attention : à ce stade, les objectifs ne sont pas encore figés. Il s'agit d'un premier travail en vue des Groupes de Travail qui auront lieu les 03, 18 et 31 mars et où des experts, élus et citoyens se pencheront ensemble et de manière approfondie sur chaque enjeu, pour valider les objectifs et créer les premières pistes de projet.

Enjeu 1 : Une ruralité affirmée dans un territoire en mutation

Objectif 1 :

Soutenir et développer une agriculture locale, viable et diversifiée, qui valorise les paysages, protège l'environnement et renforce la résilience du territoire, tout en promouvant des circuits courts accessibles à tous.

Remarque de la CLDR :

La CLDR souhaite que par agriculture locale on entende que les terres exploitées appartiennent aux agriculteurs de la région. Actuellement, dans les faits, les agriculteurs locaux louent leurs terres à différents propriétaires.

L'objectif a été approuvé presque à l'unanimité

Objectif 2 :

Adapter et optimiser le bâti et le foncier existants pour créer des logements diversifiés, répondant aux besoins de toutes les générations, en privilégiant l'habitat résidentiel par rapport aux gîtes afin de maintenir et accueillir les habitants au sein de la commune.

Remarques de la CLDR :

Il est important de souligner la concurrence potentielle entre les gîtes et les logements permanents, ainsi que la nécessité d'éviter une multiplication de ces hébergements touristiques au détriment des Oheytois qui souhaitent s'installer durablement dans la commune.

L'objectif a été approuvé presque à l'unanimité

Objectif 3 :

Mettre en œuvre un aménagement du territoire qui préserve la ruralité, les paysages et l'identité condruzienne, afin de garantir un cadre de vie harmonieux dans lequel chaque habitant se reconnaît.

L'objectif a été approuvé presque à l'unanimité

Objectif 4 :

Positionner Ohey comme une destination de tourisme durable, valorisant ses paysages et son identité rurale, tout en impliquant les habitants et en plaçant la protection de l'environnement et le bien-être au cœur du développement touristique.

Remarque de la CLDR :

La notion du tourisme durable sous-entend un tourisme à taille humaine, maîtrisé, intégré avec l'environnement et les habitants. Ce terme a été préféré à « slow tourism », qui est une forme de tourisme durable. Le slow tourism se concentre principalement sur le rythme et l'expérience vécue par le voyageur (prendre le temps, déconnecter), tandis que le tourisme durable se concentre davantage sur la minimisation de l'impact environnemental, social et économique.

L'objectif a fait l'objet d'une discussion collective avant d'être approuvé presque à l'unanimité

Enjeu 2 : Une solidarité active & inclusive

Objectif 1 :

Soutenir des espaces, des actions, des projets et des services favorisant la rencontre, l'échange et la coopération entre les habitants, anciens ou nouveaux, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque génération.

Remarques de la CLDR

Le mot « soutenir » inclut créer de nouveaux projets et rendre visibles et durables les actions déjà existantes.

Volonté d'inclure tout type de projet : matériel ou non. On ne parle pas ici uniquement de bâtiment mais aussi d'événements et manifestations.

Publics cibles : Tout le monde (bébés, enfants, adolescents, adultes et aînés) en gardant cette idée de cohésion et de liens au sein des groupes d'âges mais aussi entre eux, de manière intergénérationnelle.

L'objectif a été approuvé presque à l'unanimité

Objectif 2 :

Adapter le développement communal aux besoins des aînés en améliorant l'accessibilité, les services de proximité et les opportunités de lien social.

Remarques de la CLDR

Une question reste en suspens : cet objectif et l'objectif précédent ne pourraient-ils pas fusionner ? Plusieurs membres sont d'avis qu'il est important de cibler les aînés de manière spécifique

« Adapter le développement communal » = prendre en compte le vieillissement de la population.

L'objectif a été approuvé presque à l'unanimité

Objectif 3 :

Mettre en valeur l'offre culturelle existante, en la reliant aux initiatives locales et aux besoins des habitants, afin de renforcer la vie associative et la participation citoyenne.

Remarques de la CLDR

Il est important d'intégrer les demandes et besoins des citoyens afin que l'offre culturelle soit adaptée et ne soit pas un copié-collé de ce qui se fait ailleurs, dans d'autres circonstances.

Un des exemples cités est les bibliothèques

Avis :

L'objectif a fait l'objet d'une discussion collective avant d'être approuvé presque à l'unanimité

Objectif 4 :

Encourager et stimuler des nouvelles formes innovantes de participation citoyenne.

Remarques de la CLDR

Caractère innovant = avoir un rôle à jouer et encourager les habitants à s'impliquer vu le faible taux actuel

Il s'agit d'un objectif qui n'est pas uniquement financier (par exemple : budget participatif) mais qui peut aussi proposer des implications concrètes à travers des actions.

L'objectif a été approuvé presque à l'unanimité

Objectif 5 :

Développer des services à destination des parents et de la petite enfance.

Remarques de la CLDR

Cet objectif est pertinent car il y a beaucoup de familles sur le territoire.

La FRW fait néanmoins la remarque que les publics spécifiques « enfants » et « adolescents » ne sont pas vraiment pris en compte dans aucun objectif de ce PCDR (sauf le 1 de l'enjeu 2).

Le Collège souligne que cette thématique est pourtant très importante.

L'objectif a été approuvé presque à l'unanimité

Enjeu 3 : Une adaptabilité face aux défis actuels et futurs

Objectif 1 :

Intégrer des enjeux climatiques et de développement de la biodiversité dans la gestion territoriale (Aménagement du territoire, eau, forêt, plantation, voirie, etc.) en renforçant la sensibilisation et l'implication de la population.

Remarques de la CLDR

Le mot « développement de la biodiversité » a été préféré à « préservation » afin de montrer qu'il fallait faire plus que simplement éviter que la biodiversité se détériore plus que maintenant. C'est un mot plus actif, la biodiversité dans 10 ans devra être plus développée qu'aujourd'hui.

Gestion territoriale = l'ensemble des actions de planification, de régulation et d'organisation menées par une autorité publique afin d'assurer le développement cohérent, équilibré et durable d'un territoire. C'est une approche globale, qui vise à articuler différents domaines (aménagement,

environnement, mobilité, économie, cadre de vie...) pour assurer une gestion cohérente du territoire communal.

L'objectif a été approuvé à l'unanimité

Objectif 2 :

Structurer un système de mobilité active et partagée, sûr, cohérent et inclusif, reliant les cœurs de villages aux principaux pôles de services et de mobilité.

Remarques de la CLDR

Cet objectif vise à garantir l'accessibilité de tous, réduire la dépendance à la voiture individuelle et soutenir une transition durable du territoire. Cela passe par le développement d'une mobilité active (vélo, marche à pied, etc.) et partagée (covoiturage, prêt de voiture entre particuliers, transports en commun).

Inclusif = le système de mobilité doit prendre en compte l'ensemble des habitants quel que soit son âge, ses capacités physiques, sa situation économique, sa situation géographique et ses moyens de déplacement habituels.

L'objectif a été approuvé presque à l'unanimité

Objectif 3

Soutenir les initiatives locales qui encouragent l'économie circulaire et la réduction des déchets.

Remarques de la CLDR

La CLDR s'est posé la question de savoir si cet objectif était bien pertinent pour le PCDR. C'est bien le cas car il peut inclure des projets comme les repair café, jardins partagés, l'accompagnement des comités de villages et associations pour réduire les déchets lors d'événements divers, les composteurs collectifs, les zones de dons (objets, livres, graines, trocs, etc.), une politique communale « zéro déchet », la lutte contre les dépôts sauvages, etc.

L'objectif a été approuvé presque à l'unanimité

Objectif 4

Initier et soutenir des solutions durables, efficaces et adaptées localement, afin d'améliorer la performance énergétique du territoire.

Remarques de la CLDR

La proposition d'avoir un service type « Guichet de l'énergie » avec une aide, information, et conseils adaptés aux réalités de chacun.

L'objectif a été approuvé presque à l'unanimité

Les membres avaient aussi mis en avant un autre objectif qui sera fusionné avec l'objectif 1 de l'enjeu 1 qui parle de la même thématique : *Soutenir, rendre accessible et sensibiliser aux circuits courts et à l'alimentation locale, du producteur au consommateur.*

Divers

Rapport annuel 2025 :

Les membres ont reçu le rapport annuel 2025 par mail en amont de la réunion, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Les suites

Les GT thématiques auront lieu au mois de mars. Ils sont ouverts à tous et il est possible de participer à la ou les soirées qui vous semblent les plus pertinentes selon vos domaines de prédilection.

Mardi 3 mars à 19h30 à l'école d'Ohey : **Une ruralité affirmée dans un territoire en mutation** (aménagement du territoire – paysages – agriculture locale – patrimoine bâti – logement – tourisme – économie locale)

Mercredi 18 mars à 19h30 à l'école d'Ohey : **Une solidarité active et inclusive** (santé - convivialité – culture – jeunes – aînés – nouveaux habitants – liens intergénérationnels – espaces publics)

Mardi 31 mars à 19h30 à l'école d'Ohey : **Une adaptabilité face aux défis actuels et futurs** (mobilité et sécurité – énergie – technologie – économie circulaire – climat – biodiversité)

Retrouvez toutes les informations relatives aux activités de la CLDR sur :
<https://frw-pcdr.be/ohey/>